

Gardons le contact...



Édito

En cette phase de fort ralentissement de l'activité économique, la mise en accessibilité du cadre bâti, au-delà de l'urgence qu'elle représente pour améliorer la prise en compte des situations de handicap, est un moyen de soutenir l'activité du secteur du bâtiment.



Suite au Décret n° 2009-500 du 30 avril 2009 relatif à l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public et des bâtiments à usage d'habitation, les dates de diagnostic d'accessibilité des bâtiments ont été avancées. Pour les Etablissements Recevant du Public de catégories 1 et 2, l'échéance a été fixée au 1^{er} janvier 2010. Ceux des catégories 3 et 4 devant toujours réaliser leur diagnostic avant le 1^{er} janvier 2011.

Pour mieux vous accompagner, Prolians a signé à l'occasion du congrès de l'UNTEC, l'union nationale des économistes de la construction, un partenariat avec sa marque Eco-accessibilité. De position de pionnier, Prolians souhaite maintenant passer à celle de leader sur ce segment de marché de l'accessibilité et renforce ses démarches auprès des acteurs référents dans le monde du handicap.

Prenez connaissance de l'expérience du réseau de soins Oc Santé qui s'est doté des produits du Pack Vision Futée pour rendre accessibles et sécuriser ses entrées.

Partagez la détermination de Jacques Pélissard, Député Maire de Lons-le-Saunier et Président de l'Association des Maires de France, qui témoigne du rôle des collectivités locales.

Découvrez enfin toute l'actualité du concept Handic'aptitude en termes d'événements et de supports de communication.

Bonne lecture.



Jean-François Matéo
Chef de projet Handic'aptitude

N° 2 • Juillet-Août 2009
Quadrimestriel

Pour cette deuxième édition de Gardons le contact, Prolians donne la parole à Jacques Pélissard, Député Maire de Lons-le-Saunier et Président de l'Association des Maires de France. Impliqué pour l'amélioration de l'accessibilité et la qualité des services offerts au public, Jacques Pélissard est naturellement à l'écoute des solutions proposées par Prolians et sa démarche Handic'aptitude. Il nous a fait l'honneur de participer à la réunion d'information Handic'aptitude, le 29 avril dernier à Paris.

“ Les collectivités locales sont des acteurs de poids dans l'économie française. Les 36 682 communes de notre pays ont investi en 2008, 43 milliards d'euros.

Dans un contexte de crise, celles-ci se voient confortées dans leur rôle d'acteur économique de premier plan.

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, outre la priorité à l'investissement avec 26 milliards d'euros injectés dans l'économie, 1,8 milliard d'euros est dédié au secteur du logement. Ce plan vise, d'une part, à une mise en œuvre plus rapide des contrats Etat/régions destinés au financement d'équipements dits structurants telles les infrastructures de transport et d'autre part, à accélérer l'implication des collectivités locales avec l'avance du versement du Fonds commun de TVA. A cet égard, 17 000 conventions ont déjà été signées avec le préfet, représentant 46 milliards d'euros d'investissements.

Un autre élément positif du plan de relance est la simplification de certaines procédures dont celle relative à la commande publique pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises au marché.

Les maires ont, par ailleurs, des leviers économiques à leur disposition comme l'octroi d'aides directes aux entreprises qui peuvent prendre la forme de subventions, de prêts et avances à taux bonifiés, de garantie d'emprunt... Mais aussi la réalisation d'investissements destinés aux entreprises tel l'aménagement de zones d'activité, de pépinières d'entreprises...

Les investissements publics locaux représentent 850 000 emplois maintenus ou créés, surtout localisés dans le secteur de la construction, des services, de l'industrie, de l'agriculture.

Quant au Grenelle de l'Environnement, il représenterait en investissements 440 milliards d'euros d'ici 2020 et permettrait

de maintenir ou de créer 535 000 emplois dans le bâtiment, les transports et la protection de la nature.

Précédant les objectifs ambitieux du Grenelle, la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, des transports en commun et des Etablissements Recevant du Public, mobilise dès à présent les maires et ce jusqu'en 2015.

Les communes les plus petites mais les plus nombreuses s'interrogent sur la phase de diagnostic précédant la mise en accessibilité : comment, par qui, combien ?

Les maires attendent d'un "prestataire de services" une capacité technique et une volonté de dialogue, une rigueur dans la fixation des prix et dans le respect des délais. En un mot du professionnalisme mais aussi une assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. ”



Jacques Pélissard

Une échéance réglementaire pressante

La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a pour objectif de sensibiliser la société civile à davantage de justice, d'attention et donc d'une meilleure intégration des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Les Etablissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public (équipements administratifs, culturels, de santé, sportifs...) sont naturellement concernés par cette nécessaire accessibilité : les personnes en situation de handicap doivent pouvoir circuler et recevoir les informations diffusées sans aucune difficulté.

Les 650 000 Etablissements Recevant du Public doivent être aménagés avant le 1^{er} janvier 2015, pour toutes les catégories, avec l'obligation de réaliser

un diagnostic d'accessibilité avant janvier 2010 (ERP 1 et 2 et bâtiments de l'Etat) et en janvier 2011 pour les autres catégories d'ERP.

Pour vous accompagner dans la mise en conformité de vos établissements, Handic'aptitude vous propose le Pack Vision Futée.

Pratique et facile à installer, il présente les solutions de signalétique et de repérage idéales pour les déficients visuels.

Répondant totalement aux exigences de la réglementation, le Pack Vision Futée a aussi été conçu avec le souci de tendre vers la qualité d'usage d'un bâtiment.

N'hésitez pas à consulter votre référent Handic'aptitude pour connaître les détails de cette solution.



Les Packs Vision Futée

Témoignage d'un acteur soucieux de l'accessibilité : Bruno Lespinasse du groupe Oc Santé

Prolians donne la parole à Bruno Lespinasse, Responsable des Services Techniques Biomédicaux du groupe Oc Santé, premier réseau de soins privé en Languedoc-Roussillon.

Monsieur Lespinasse, vous avez choisi de doter trois des douze établissements du groupe Oc Santé des produits du Pack Vision Futée. Quelles raisons ont motivé votre choix ?

BL : Il existe actuellement une obligation réglementaire pour la prise en compte du handicap dans les ERP. Nous n'avons pas encore démarré la phase d'audit de nos cliniques, mais nous voulions marquer d'un signe fort notre démarche volontaire auprès des personnes en situation de handicap, dès l'accès à nos établissements.

Notre cœur de métier est la santé, notre vocation est de soigner nos patients. Nous sommes donc très attachés aux notions d'aide, d'accompagnement, de confidentialité.

Dans cette optique, il nous a semblé naturel de penser non seulement au bien-être et au confort de nos patients,

mais également de nous soucier de tous nos visiteurs. Nous avons donc souhaité créer, dans nos halls d'accueil, une atmosphère rassurante et discrète.

Pourquoi avoir choisi les Packs Vision Futée ?

BL : Ils permettent de créer les conditions de la qualité d'usage d'un établissement et d'apporter une image positive et sécurisante dès l'entrée.

D'un point de vue technique, ils représentent une solution globale et une réponse pratique.

La notion de conseil a-t-elle été importante dans votre décision ?

BL : Elle est effectivement très importante dans le processus de décision. Je pense qu'il est de votre rôle de collaborer étroitement avec les équipes de maîtres d'œuvre et en particulier les bureaux de contrôle, pour proposer des



solutions techniques pertinentes et validées par ces derniers. Vous renforcerez ainsi votre valeur ajoutée et vos conseils auprès de vos clients.

Handic'aptitude présent sur deux salons d'envergure nationale

Le concept Handic'aptitude développé par Prolians était présenté sur le salon Handica du 10 au 12 juin dernier à Eurexpo Lyon et lors du congrès de l'UNTEC à Reims, les 11 et 12 juin.

Handica, le salon de référence

25 000 visiteurs professionnels et particuliers se sont rendus à la 15^{ème} édition du salon Handica, pour rencontrer les acteurs publics, privés et associatifs engagés pour améliorer l'autonomie de tous. Le concept Handic'aptitude était présenté sur un stand de 54 m², avec les produits phares de la gamme.

Sur trois journées, les référents Handic'aptitude de Prolians ont rencontré visiteurs, utilisateurs, collectivités locales, installateurs et associations et expliqué la démarche. Ils ont conseillé leurs interlocuteurs et donné des informations techniques ou légales sur ce thème. Un intérêt tout particulier des visiteurs a été noté pour les solutions

d'orientation sonores, les bâti supports motorisés et les ouvre-portes.

Des produits de la gamme Handic'aptitude étaient également exposés sur la Maison de l'Autonomie, maison témoin constituée de solutions recommandées par l'organisateur.



Le stand Handic'aptitude à Lyon

Ce salon a permis aux équipes d'Handic'aptitude de présenter les solutions de la gamme à des particuliers touchés par un handicap, premiers concernés l'accessibilité et le confort des bâtiments.

Le congrès de l'UNTEC rassemble les économistes de la construction

Handic'aptitude par Prolians participait pour la première fois au congrès de l'UNTEC, union nationale des économistes de la construction, avec un stand qui présentait son concept et sa gamme.

Parmi les thèmes du congrès, celui de l'accessibilité et des nouvelles réglementations a été largement abordé, avec la présentation d'Eco-accessibilité. Ce label développé par l'UNTEC a pour vocation d'accompagner les économistes dans leurs démarches de diagnostics et de mises en conformité des bâtiments dans le respect de la loi Handicap de 2005.

La participation à cet événement a été l'occasion pour Prolians de signer un protocole d'accord engagé depuis quelques mois avec l'UNTEC et son label Eco-accessibilité. Il permet à Handic'aptitude de bénéficier de la caution de l'union la plus fédératrice de la profession et de proposer à ses clients, en partenariat avec l'UNTEC, des solutions d'aménagement et de mise en conformité couplées avec un diagnostic d'experts.



La signature du partenariat entre Prolians et l'Untec à Reims

La participation à ces deux événements de portée nationale représente une nouvelle étape dans la promotion du concept Handic'aptitude et une opportunité de rencontrer un public hétérogène de professionnels et de particuliers concernés par la problématique de l'accessibilité.



Le stand Handic'aptitude à Reims

Les produits de la gamme Handic'aptitude seront également présentés, porte de Versailles à Paris, sur le **salon BATIMAT**, du 2 au 7 novembre 2009, (Hall 7.1, stand H37) et sur le **salon des Maires et des Collectivités Locales**, du 17 au 19 novembre 2009 (Hall 2.2, stand B39).

Venez nous rendre visite sur le stand Prolians !

Le site Internet Handic'aptitude

www.handicaptitude.fr

Depuis le mois de juin, vous pouvez découvrir l'offre Handic'aptitude sur Internet.

Développé dans un souci d'ergonomie et de lisibilité pour tous, il a été conçu dans le respect des normes et règles d'accessibilité en vigueur sur Internet : il présente notamment des niveaux de contraste importants et offre la possibilité de modifier la taille des caractères.

Son but est de présenter le concept dans sa globalité et l'ensemble des produits de la gamme, grâce au catalogue interactif.

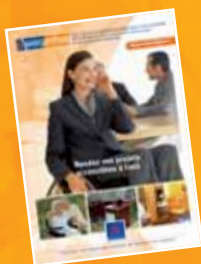
Les lettres d'information "Gardons le contact" sont aussi téléchargeables en pdf.

Vous découvrirez également les événements nationaux et locaux au cours desquels le concept Handic'aptitude sera présenté.

Accédez après une simple étape d'identification à l'ensemble des documents réglementaires liés à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Enfin, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et questions grâce à la rubrique "contact".

Bonne navigation !



Découvrez le nouveau catalogue Handic'aptitude

Le catalogue Handic'aptitude 2009 est sorti. Vous y découvrirez une offre étendue, avec toutes les solutions d'accessibilité en réponse aux exigences de la réglementation, qu'elles concernent les cheminements extérieurs ou la circulation intérieure et une gamme étoffée de solutions de protection et de confort.

N'hésitez pas à le demander dans l'agence Prolians la plus proche ou à le consulter en version interactive sur le nouveau site Internet www.handicaptitude.fr.

Votre agence la plus proche



**Prolians, les multispécialistes
de Descours & Cabaud**